YOUTH COUNCIL OF NEW BRUNSWICK

CONSEIL DE LA JEUNESSE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

ON THE MOVE

Report on the Provincial Tour meetings held in March 1988.

August 1988

P.O. Box/C.P. 6000 FREDERICTON N•B E3B 5H1 (506) 453-3271

CDC 88054

TABLE OF CONTENTS

	Page
PREFACE	3
FEEDBACK	5
INTRODUCTION	7
METHODOLOGY	8
YOUTH CONCERNS:	
EMPLOYMENT	9
RECREATION	12
EDUCATION	14
HEALTH/ALCOHOL AND DRUGS	19
JUSTICE	21
GENERAL	21
CONCLUSION	23
RECOMMENDATIONS	24
APPENDIX: ITINERARY	31

PREFACE

The Youth Council of New Brunswick was appointed in 1987 as an advisory body to government and to the public on matters of concern to youth. The Council is a non-partisan organization composed of 15 young New Brunswickers between the ages of 15 and 24, chosen to represent all regions of the province, both official language groups, agencies representing youth and, when possible, social, cultural and visible minorities.

The Youth Council provides a direct link between youth and the Premier; researches and consults; makes public important issues; hears petitions and suggestions; and publishes reports, studies and recommendations.

Through the Youth Council of New Brunswick, all young people of the province have the opportunity to voice their opinions, needs and concerns.

FEEDBACK: EXCERPTS FROM COMMENT SHEETS COLLECTED AT MEETINGS:

"I am glad someone is finally listening to the youth."

Student, Woodstock

"Adults tell us we are the future, so give us a chance to know reality."

Student, St.-Ignace

"When the department of education solicited briefs regarding the proposed curriculum changes, they asked, teachers, parents, social workers, and educators, and all those other involved in education. What about students?"

Student, Saint John

"I really appreciated this meeting as I heard opinions not only from Francophones, but also from Anglophones. I discovered that our problems are not all that different."

Student, Newcastle

"If we drink, it's because there is nothing else interesting to do."

Student, Richibucto

"It's time we allow young people to express themselves and prepare their own activities. Young people have their place and it's up to us to help them find it."

Professional working with youth, Moncton

INTRODUCTION

This past year, 1987-1988, was the first year of existence for the Youth Council of New Brunswick. The Council decided that the accomplishment of certain tasks would be necessary before it could undertake to recommend action to the government on behalf of the province's young people. Therefore, the primary goals for 1987-88 were to promote its mandate to New Brunswick youth; to identify their needs and concerns; and to establish a link with youths and the organizations and agencies directly involved with them.

As a preliminary effort to more detailed and formal studies focussing on specific concerns, the Council wanted to confirm their grass-roots feelings for the major issues youth are facing and for what services and programs they would like to see implemented. Members felt that the best way to accomplish this objective was to meet with youths directly, in their own regions, and to hold open and informal discussions. It was with these guidelines in mind that the provincial tour was organized.

Council representatives were enthusiastically received by young people and involved citizens in the 11 regions visited; the consultations were a welcome effort. For many, it was their first opportunity to participate in discussions at the provincial level. Due to time restrictions imposed by Spring Breaks, upcoming exams and the end of the school year coupled with the difficulty of reaching those young people outside of the school system, the majority of the youth we spoke to were between the ages of 15 and 20. Only a small percentage of hard to reach youth and those 21 and over were present at public and private meetings. These would include low-income youth, drop-outs, the unemployed, older youth uninvolved in organizations and group activities, those not pursuing post-secondary education,

delinquents, immigrants, and disabled young people. Although these sectors did not attend in large numbers, service providers who were aware of their problems were often able to speak on their behalf. The challenge to reach and serve these young people is one which the Council recognizes and continues to work towards.

We were aware that unemployment would probably be a hot topic and initial research showed that certain needs in education and recreation would also be expressed but we wanted to confirm this with the young people themselves. What we learned was that, although they were suffering as a group from a high unemployment rate and finding a job with a secure future was a great concern, they also urgently felt the need for recreational activities and programs aimed specifically at the 15 - 24 age group. They also wished to be both informed and consulted on issues and matters which affect them. Other questions raised were with respect to the availability of counselling, education reform, teacher evaluation, and the need for information on services and programs which are already available to them.

This report is an account of our discussion on these and other topics. It is not an exhaustive study, but represents with as much accuracy as possible, the views and opinions of those students, agency representatives, service providers and interested individuals we met with on our first provincial tour.

METHODOLOGY

Information packages containing a discussion paper, a description of the Council and its mandate, an itinerary of the tour and a letter of invitation were sent to Student Councils and to the administrative offices of all New Brunswick high schools and post-secondary institutions, public and private, and to other organizations and agencies serving youth. In all, over 600 packages were distributed. Due to the complexity of the organization of government departments and of the services they provide, it was decided that they would be consulted separately from the tour.

The Council held evening public meetings in 11 towns and cities in various regions of the province including: Campbellton, Bathurst, Shippagan, Newcastle, Moncton, Saint John, St.-Stephen, Woodstock, Perth-Andover, Edmundston, and Fredericton. Private meetings were also scheduled during the day with school groups, agencies and involved individuals in other municipalities. In all, Council representatives met with over 800 people.

Prior to the regional meetings, notices were published in both provincial and regional newspapers, and those on the mailing list were contacted by telephone to remind them of the meeting and to answer any questions they might have. M.L.A.'s were also contacted by phone prior to the meetings and were invited to hear their constituency's concerns on youth issues.

Private meetings were held with high school students as it was felt that they might feel intimidated at public meetings. Depending on time restrictions due to travel, an appointment was set up during the day for Council representatives to meet with a small number of students from 2 to 4 schools. Student

Representative Council contacts were asked to assemble a group representative of all facets of the school's population, i. e. involved and uninvolved, ethnic, disabled, academic stream, vocational students... Sessions with these groups lasted on average an hour to an hour and a half.

To open the discussion, students were asked questions on what they would do if they had the power to effect change in any of the six areas of concern identified by the Council: education, employment, recreation, alcohol and drugs, health and justice. They were also asked for their recommendations in any other areas. Discussion at the evening public meetings was led in much the same way. At public meetings, those attending were often divided into two groups to allow for discussion in both English and French with plenary sessions at the end of the evening to share the ideas and thoughts generated.

YOUTH CONCERNS

Employment

According to recent Statistics Canada figures, the unemployment rate for youth in New Brunswick stands at almost twice the level for all other age groups. This has remained consistent for several years.

As stated earlier, the need for jobs was tied with recreation as the number one concern of youth in this province who attended our meetings. Specific concerns in the area of employment varied according to age, region, education, and social and economic backgrounds.

High school students raised several issues. First and foremost was the difficulty of finding summer employment because of the preference shown by employers for university and other post-secondary students. This hinders their potential for future employment because they will lack much needed work experience. It also limits the ability of those planning to pursue post-secondary education to save in order to finance their studies. Young people still in high school would like to see summer employment programs created specifically for the 16 - 19 age group to assist them in acquiring job skills and experience.

High school students also believed that they are not being adequately prepared for entering the job market. This was particularly true for those not planning to continue their studies or seek additional training. The difficult transition from school to work is aggravated by the lack of jobs open to today's youth. Students expressed the need for instruction in up-to-date resumé writing, job finding and interview skills, personal finance management, consumer skills and legal rights,

and information on existing services. They felt that this knowledge could greatly assist them in their search for employment.

Because of the need for training and or st dies beyond the high school level, in order to be truly marketable in today's labour force, the importance of encouraging all students to seek further training is increasing. Currently, due to many factors but primarily to a lack of time, interest and or resources, most guidance counsellors act as a referral service to universities and colleges. Little crisis or personal counselling is available to students and decisions to pursue post-secondary training, to drop out, to enter the work force after graduation or to choose a career path is often done with little guidance or advice from teachers or counselling staff. This level of service does not adequately answer the needs of most students. Those young people we spoke to were discouraged with the system. Complaints ranged from having to reserve up to two weeks in advance for a 10 minute session, to being stereotyped because of high or low marks. Little attention is spent on discovering or discussing hidden talents or personal preferences.

Those having decided not to pursue further studies find it particularly difficult to obtain information or advice on career options or employment opportunities that might exist for them because of the current system, yet they are the students who most need counselling and encouragement to seek training. Seminars and exploratory projects could play a role in making all high school students aware of the job market, of the importance of education and of the kinds of services guidance counsellors can offer. The demand and need exists for an expanded counselling service.

Of interest to employers, parents and educators are the differing expectations the students we spoke to have towards work. While some are overly optimistic, others are pessimistic about their chances of finding employment in the province. Many believe they will find better than basic entry level jobs directly out of high school and often have unrealistic expectations with respect to the salaries they will be able to earn. Many are looking for career related summer employment at higher than minimum wage and believe such opportunities should be made available. These attitudes are perhaps more in keeping with the job market conditions enjoyed by their parents than the reality of today's labour market. A course or module to familiarize them with the realities of work and to provide them with more reasonable expectations could be helpful to both employers and youth.

On-the-job training programs for those who have entered the labour force but are unemployed often provide the boost needed to find and keep a permanent job.
However, some young people using these programs recounted personal experiences where they were taken advantage of. Instead of the promised experience and training in new job skills, some were used mainly to perform custodial and other unskilled or unrelated duties around the work place. Those cases brought to our attention during the tour point to a need for greater supervision and more frequent checks with employers and participants of such programs.

We also heard from unemployed youth seeking to upgrade their skills in order to increase their employability and being frustrated in their efforts by the selection criteria used for certain programs. For others, the loss of wages or unemployment benefits if enrolled in a training, university or college course (exact conditions depend on the course length and other factors)

would make them incapable of supporting themselves and/or their family. Some courses where unemployment insurance allowances are paid during the period of attendance require that the participant be unemployed for periods up to 24 weeks. This was a cause of frustration to those who said they would like to attend a course but could not earn enough on Unemployment Insurance to support themselves and therefore had to continue to work in low wage jobs. Training, education and skills upgrading can help lessen an individual's future dependence on government assistance. Those seeking to improve themselves must be encouraged and assisted, where necessary, to do so. Guidelines for all federal and provincial programs must be more flexible and an applicant's eligibility evaluated on an individual basis to avoid catch-22 situations.

The task of finding employment was particularly difficult for those youth in areas of the province relying almost solely on seasonal industries such as fisheries and agriculture or in regions with a high rate of unemployment. The obstacles to finding and keeping a job raised by a lack of experience coupled with a highly competitive job market are further increased by a lack of seniority with regards to hiring and lay-offs. Young people expressed their readiness and willingness to work but feared that they might have to leave their region or the province to do so.

Recreation

Recreation was a top priority for young people in New Brunswick. The problem was overwhelmingly described in the same terms from region to region and from group to group as: "There is nothing to do and nowhere to go." This was inevitably followed by: "You drink and do drugs because there's nothing better to do."

The 19 years and over age group seemed slightly less concerned, mostly due to the fact that they were of legal age to drink and could at least go to night clubs, but they indicated the desire for alternatives. Those under 19 have little to do outside of school activities which mostly center around varsity sports and do not answer the needs of a large percentage of youth. However, to stage even these activities, youth are extremely dependant on the volunteer work of teachers. Students expressed their appreciation for the efforts of those teachers who do participate but indicated that there is not always the same interest from teachers from school to school or even from year to year. They stressed the importance of having adult support in youth organized/youth led activities in order to obtain the use of school or municipal facilities, to permit the feasibility of out of town travel, for chaperoning events, etc.

Volunteers have always played an important role in recreation and will continue to do so. A recent survey of youth in the Greater Moncton Area conducted by the city's Recreation and Parks Department showed that only 24% of young people between 12 - 19 years of age in that area volunteer their time to organizations and clubs. National statistics show a participation rate of 20% for the 15 - 24 year age group, the lowest for any age group except for those over 65. These findings are probably quite representative of the province at large and indicate that there is a strong need to promote volunteerism. Paid consultants in all regions of the province who could concentrate on promoting leadership and the benefits of volunteering and who could also provide training and resources to volunteers might be one way to increase participation and to assist in the development of recreational activities for young people. Volunteerism programs in the schools could perhaps increase the pool of volunteers for the future.

What we heard on the tour from both youth and those working with youth is that there exists significantly less programming for those between the ages of 15 - 24 than for other age groups. Various explanations for this were offered. One was that, as a group, youth are more daunting and more of a challenge to program for because of their thirst for something new and exciting. Some adults who attended the public meetings suggested that young people do not want to get involved or to participate in organized activities. Our discussion with youth would indicate that this impression is false. The question was quite strongly debated in Edmundston and the consensus after discussion was that adults are not programming to the interests of young people. Activities attractive to youth must be offered or activities that are now offered must be examined to identify why they are missing the mark and how they could be made more attractive. Up-to-date resources on youth programming exist and could be used in developing activities. Involving local young people in developing and implementing programs could also insure better participation with proper promotion as another key factor to success.

What the young people we met with wanted most was a place to go to meet their friends, hang out, get involved in activities ("Not just sports!"), listen to music and dance, or obtain information and counselling. The idea of a non-alcoholic Youth House or Center was often raised as a possible solution. Many had heard of existing ones or of others in the planning stages in other municipalities, or had thought of organizing something similar. This idea is not a new one. Such facilities first began to appear in post-war France and exist in many areas of Quebec and in other provinces. Intergovernmental cooperation at all levels could be beneficial in developing ideas, conducting feasibility studies, providing resource persons and in assisting in funding youth centers. However, it was generally agreed that

the administration of such facilities would have to be done at the local level with youth involvement in order to succeed.

Other more immediate solutions exist, however. The Department of Education has a policy regulating the use of school facilities which is geared towards fostering cooperation between municipalities and school districts. Because fees for usage of school facilities are involved, it is difficult for young people, because of their lack of earning power, to organize activities without municipal sponsorship and cooperation. With a group initiative involving schools, municipalities and youth, it might be possible to provide the needed facilities in those municipalities lacking them. Again, youth programming must be promoted and encouraged at the local level throughout the province.

Education

Many issues were raised in the sector of education but none were expressed with more force than the need to be consulted on education reform and on teacher evaluation. Students felt that although they were expected to take on growing responsibilities in many areas of their lives, in the school system their input is rarely sought and sometimes ignored. The high school students we spoke with were not specifically consulted, nor was anything explained to them in an organized fashion with respect to education reform. The vast majority were strongly in favour of semestering because they see it as a solution to the restrictions imposed by the curriculum they must now adhere to. They believe that under the new system they will be able to explore alternative courses of study and pursue interests in addition to those courses now being recommended as college preparatory.

If semestering is fully instated in both anglophone and francophone school districts next year, another enthusiastically supported recommendation could be more easily implemented: that of a mandatory life skills course. We received many comments from youth about the lack of preparation for independent living that they receive in school, basic skills in not only job search techniques but also such areas as how to fill out income tax reports; where to get information on government services; their legal rights as tenants and consumers; sex education; value forming, attitudes and decision making; the realities of the job market; and other relevant topics. They feel it is important for them to have such a course before they leave the school system, which legally is at age 16; thus, it should be first offered at the junior high level. They would also like to see a more expanded version with more detailed information and in-depth discussion offered again in high school.

The need for sex education in the school was voiced over and over throughout the province. Where sex education did exist there was often dissatisfaction over the narrow scope of the material or in the way it was taught. Youth said they wanted more than anatomical explanations; they wanted to discuss in a candid fashion topics such as attitudes towards sexuality, abortion, sex role stereotyping, AIDS and other sexually transmitted diseases and birth control. Teachers must be qualified and well trained in order to cope with this material and to properly convey it to students without embarrassment or bias.

As stated above, the question of teacher evaluation was a prominent one across New Brunswick. Students were generally positive about the level of instruction they received and the involvement and dedication of their teachers, professors and instructors. However, they also indicated their dissatisfaction

with the almost impossible task of weeding out those who were not qualified or whose attitudes towards their work and their students was less than acceptable. Those teachers about whom their older brothers and sisters or friends had complained were now teaching them, and the problems which had existed then had not improved. They felt the current system of evaluation was at the root of the problem. Occasional monitoring of the classroom by the principal or by another member of the school administration cannot properly reflect the day to day classroom operation because it creates an artificial situation and because teachers are notified in advance before the evaluation. Students are not consulted in the evaluation process and would like to see a system developed which would include their input. They would also like to see more upgrading programs and workshops to help teachers improve and update their skills, deal with attitudes (particularly with regards to native and multicultural students), and to provide them with information on current issues.

Teacher evaluation was as much a concern for post-secondary students as it was for those in high school. The two main points raised were that a system for student input at the Community College level does not exist, and the input of students at the university level holds little sway. The investment students make in their post-secondary education and training should entitle them to a quality experience. This experience can be marked by a teacher or teachers lacking in up-to-date knowledge, showing little respect for students, or with all good intentions, lacking proper teaching skills to get their information across. Like high school students, Community College students would like to see a system developed where their input could be one of the factors considered in evaluating instructors.

University students encounter a different problem. Although their input is sought, often by both the university administration and by their student unions, little seems to result from their appraisals. University instructors are not required to obtain a standard form of teacher certification and many have no specific pedagogical training. This can result in varying levels of teaching abilities and students must suffer the substandard along with the excellent. The importance placed on research and publishing in our universities to the expense of teaching will not help to improve the situation. Instructor certification and greater emphasis placed on student evaluations could be two methods to begin to address the problems in this area.

Guidance counselling was a subject often raised in our discussions, as noted in the section on unemployment. Students felt that services in this area are generally inadequate in meeting the existing needs. Counselling services are usually overburdened and understaffed and counsellors rarely have the time or the interest to get involved with the needs of individual students. They are also reticent to touch on questions not directly related to education due to the time and committment needed to follow through. The young people we spoke to expressed the desire for counselling services which would be larger in scope and could encompass such areas as personal and family relationships, alcohol and drug problems, crisis counselling, a referral service, and more in-depth career options study. Peer counselling is proving to be a success in other provinces and could be an ideal way to provide services to students. Although some schools and school districts have encouraged peer counselling, a general policy or program has not been developed by the Department of Education on this question. Support and resource personnel could be made available to assist counselling staff in implementing a program and in training

students. Peer counselling would not, however, be able to meet the needs of all students and guidance counsellors must be trained, encouraged, and given the resources to play a more active role within the school.

The present suspension methods in most high schools was also frequently brought up for discussion at our meetings. Several schools and school boards have taken initiatives and have attempted to modernize the old system of expelling students for a specified period of time by providing a form of in-house suspension. This idea was applauded by the students who felt that the old method did little or nothing to correct behaviour problems or poor attitudes. They would like to see such a system implemented in all of the province's schools.

In many anglophone school districts where we met with groups of students there was great dissatisfaction voiced over French second language education. This centered on both teacher qualification and on curriculum content. Many students expressed frustration at being taught by teachers who were grappling with the language themselves and disappointment over the low level of speaking skills and comprehension that they acquired during the course of their studies. This is an area where they would like to see significant improvements.

Young people at the high school level wanted to find a way to make their parents more aware of the realities of life in the 1980's for today's youth, and of how the pressures, challenges and opportunities have changed. Because of their growing sense and need for independence, conflicts are often created between parent and teen. Youth would like to foster understanding and cooperation between themselves and their parents. They suggested that perhaps school sponsored parent/student seminars to promote open discussion might be a

way of a achieving this goal. Teachers could also benefit from enhanced communication between students and their parents by increased parental involvement in their children's education.

The demand for better nutrition in the schools was voiced by a noticeable number of students. Many felt that the daily availability of "junk food" in school cafeterias made it difficult or unattractive for students to follow the guidelines for good nutrition that they are taught. They recommend that school cafeterias be prohibited from serving, on a daily basis, deep fried foods and high calorie/low nutrition foods. These could be offered occasionally as a supplement to a well balanced menu.

Community College students raised the issue of day care within the Community College system. A significant percentage of students have dependents. The financial hardships and stress in raising a family and attending classes could be greatly relieved if subsidized day care were available to them within the college. Students using the facility could be charged according to their resources. A similar program within the university system could also encourage those with the desire and ability but without the means, to attend university and obtain a degree.

Finally, in the area of education, concerns expressed over the present student loan system related to inadequate allowances for food and lodging costs and the undue penalty paid by students showing talent and initiative in the evaluation of student resources. In awarding loans, any funds in the form of scholarships or fellowships exceeding a total of $600 are calculated as resources. Students who receive awards exceeding this amount will often not receive New Brunswick bursary money while those who have not shown academic excellence and scholastic achievement will. It was felt that a certain unfairness existed

in this policy and that achievers were receiving less financial encouragement from the government in the pursuit of post-secondary studies than were average students.

Health/Alcohol and Drugs

Discussion in these two areas spanned both physical and mental health and centered around education, prevention and counselling. Areas young people wanted help in dealing with included suicide, depression, interpersonal and family relationships, sexual abuse, physical or mental abuse, alcohol and drug problems, problems with teachers or difficulties in school, sexuality, the pressures of growing independence, and career counselling.

Counselling is a pressing concern as evidenced earlier in this report. Various explanations were suggested for this seemingly growing need including the break up of the nuclear family and of the extended family, our changing society and values, and increasing pressures put on young people. Youth may be suffering from a loss of certain support networks within the family and are now looking elsewhere for guidance and advice. Whatever the causes, youth obviously feel the need for accessible counselling and when it is not available in the school, they often do not know where to turn within the community. This indicates the need to better promote to youth those existing facilities and services such as Planned Parenthood, Mental Health Clinics, Alcohol and Drug Rehabilitation Treatment Centers, Rape Crisis Centres, etc., and to improve counselling services within the schools.

The topic of teen and unwanted pregnancies was also raised. Many felt that current support services were inadequate or inconsistent across the province. They would ultimately like to

see a system of counselling and support services for all cases which would include an initial review of options and counselling to determine the best one for the individual; financial and moral support for a greater span in ages depending on their personal situation, (income assistance will provide an allowance for single mothers under 19 years of age); health education and parenting skills; job skills training, and day-care subsidy.

A subject discussed less frequently than others but deemed as deserving attention is that of homeless or independent youth. It is a problem of which people are becoming more aware and there are few measures currently in place to deal with it. Young people are leaving home either because of difficult family situations, alcohol or drug problems, sexual or physical abuse, or for other reasons. They often find themselves with no place to go, unaware of the services that are available to them. The provisions for those over 16 years of age contained in the Family Services Act were described as inadequate by agencies working with these youths and it was generally noted that a lack of facilities to house homeless young people existed. A concert of initiatives must be made by all levels of government and social assistance providers to address this problem.

Alcohol and drug problems continue to be a concern. Those young people who raised the issue felt that initial involvement with drugs and alcohol stems from a lack of education and an improper attitude towards substance use. They felt that the reasons behind continued use are more complex. Many expressed their approval of media campaigns such as those undertaken by the New Brunswick Alcohol and Drug Dependency Commission and Canada Health and Welfare to discourage abuse and they felt it was important to continue and expand these efforts. Similar opinions were also expressed concerning anti-smoking campaigns.

Suggestions students had to curb use and abuse of alcohol and drugs were to improve education and awareness of the negative effects of these and to continue to promote programs like TED, SADD, TADD, and Safe Grad. This and fostering more realistic attitudes and expectations in terms of lifestyles and the role of alcohol could help to solve the problem.

Another issue raised in almost all the schools and municipalities we visited was that of drugs in the schools. The response of students on this matter would suggest that drugs are still readily available to them on school grounds and that drug dealers have little difficulty plying their trade. Figures on drug use by high school students from a 1986 joint study by the N. B. Alcohol and Drug Dependency Commission and the Department of Education would support these claims. According to students, those who do get caught are usually beginners with a limited network and account for only a small percentage of drugs sold. To eradicate drugs from our schools is a difficult challenge but one which must be met. A standardized program of cooperation involving students, teachers, parents, police departments, schools and interested groups could perhaps be useful in this effort. All students in New Brunswick should have the right to a drug-free school.

Justice

The area of justice received little attention during our tour. This could be the result of many factors including the alienation of young offenders from the mainstream, the difficulty of speaking publicly about their needs and experiences, and our inability to reach them through the regular channels of communication. However, we understand the need for more study in this area and would like to include several remarks and observations made at the meetings.

Vandalism was often attributed to boredom and a lack of constructive recreational activities and involvement, much like alcohol and drug use. We have discussed the need for recreation under that heading.

The need for an interdenominational chaplaincy service in provincial correctional institutions was also brought up. It was felt that this might help to provide young offenders with needed support and alternatives.

Aftercare for the young offender was suggested to include self-esteem counselling, skills training, and follow up once reintegrated into the community.

General

Many questions that were discussed during the tour were not easily categorized within the Council's six areas of concern. Perhaps the comment most often heard during the tour was the desire youth have to be involved in decision making and to be consulted on issues that affect them. Their inexperience and lack of political power has made them at times a passive group with respect to the political process. However, youth feel that they are in a period of transition and that their voice will be more readily heard and their participation sought. Recommendations ranged from naming youths to sit on boards and committees, to creating "youth seats" on municipal councils and school boards where those between 15 - 24 may be elected to sit.

The tour also brought to our attention the problems faced by native youth, both on and off reserve. For these young people, many of the problems we have discussed are further complicated and more severe. The native youth population as a group suffers a higher unemployment rate, lower income levels, greater

incidence of alcohol and drug abuse, and higher drop out rates than do the rest of the province's youth population. Initiatives to alleviate this situation are urgently needed. We recognize the difficulties presented by the complex division of powers and responsibilities between provincial, federal and band governments, but we urge the New Brunswick government to undertake to assist in the development and implementation of programs to alleviate the severity of the situation.

Multicultural youth representatives were both eloquent and convincing in their requests for improvements in the area of multiculturalism in the classroom. Recommendations included teacher training to increase awareness of multiculturalism, affirmative action in hiring multicultural teachers, increased multicultural content in the classroom, and for youth specific language training for immigrant youth in the company of their peers to assist them to an easier integration.

As a last observation, we would like to note that many young people who attended our meetings, and also many of the adults we spoke to, regretted the dissolution of the Department of Youth. There is a lack of youth specific programming at the provincial level and most programs are offered across the board to all New Brunswickers regardless of age. Because they do not know where to channel their requests, it is often difficult for youth to access those services or programs they might need. They felt that the creation of a Youth Office or Department might help to improve the situation.

CONCLUSION:

Youth were unanimous in their appreciation for having been consulted on behalf of government about their views and concerns. They felt optimistic that the changes they are seeking will be studied and methods of implementing solutions will be found. We hope that this report will provide to policy and program developers and to service providers an overview of the current thoughts of young people on the services provided to them.

It is often believed that young people no longer uphold the traditional values and are in revolt against authority. The impression we gained from our discussions with them is very much the opposite. Family, honesty, hard work and making a contribution to their community would seem to be as important to today's youth as they were to other generations. It was evident from our discussions that young people want to contribute and participate in the economic growth of the province and in its development of social policy. We hope that their optimism has been transmitted in this report as have been their concerns.

This round of consultations was an initial sounding of the province's youth and the first of a process that will continue as the Youth Council of New Brunswick begins to focus on specific issues and areas for study.

RECOMMENDATIONS

Recommendations are listed under appropriate headings and not in order of importance.

EMPLOYMENT

1 - Young people under 19 often have difficulty in finding summer employment because of the preference shown by employers for university and other post-secondary students. This creates a vicious circle as they are later turned down for positions because of their lack of experience. **We recommend that summer employment programs be created specifically for the 16-19 age group to assist them in acquiring job skills.**

RECREATION

2 - The organization of youth activities depends greatly on volunteer commitment from adults and youth. Although several programs exist to train, place and reward volunteers, they are not extensive enough to meet the need. More recruitment, training and support are necessary to build a self-replenishing pool of volunteers who can meet the demand for recreational activities; therefore, **we recommend that paid co-ordinators be provided across the province to assist in the development and implementation of a Volunteer Recruitment/Support Program.**

3 - During the tour, complaints were heard throughout the province over the shortage of recreation programming and activities for youth. Young people also expressed their desire for activities other than sports. **We recommend that municipalities and the provincial government cooperate in developing and offering more youth-specific programming and**

that the government allocate funds to municipalities for the hiring of youth program co-ordinators.

EDUCATION

4 - Youth who participated in the Youth Council Tour expressed their concern that they were not consulted with regards to educational reform. Most described the current academic (or college prep) program as too limiting; students wishing to further their educations are left with very little room in their curriculum for electives. Many students also expressed a need for less segregation between academic, commercial and industrial stream students which they believe contributes to the labelling and discrimination which currently exists. The freedom to explore and move more freely between academic and vocational courses might help to alleviate this problem. **We recommend that high school students be involved in the discussions on education reform and that a well designed semestering system be adopted throughout the province in both anglophone and francophone school districts.**

5 - Young people must be prepared for independent living and for their entry into the labour force. **We recommend the implementation of a mandatory life skills course at the high school level (in conjunction with semestering) to cover such topics as the transition from school to work; job seeking skills; alcohol and drug abuse; sex education and family planning; consumer and financial skills; the importance of fitness and of an active lifestyle; services and programs available to youth; legal rights; and other relevant topics.**

6 - Teacher evaluation is also of great concern to young people in New Brunswick. The current system of evaluation consists

of having a member of the administration "sit-in" on a few classes given by an instructor. This is deemed inadequate because it creates an artificial situation; it does not accurately reflect the reality of the unsupervised classroom. **We recommend that a system be developed at the high school level to insure that teacher evaluation is done with serious consideration of student input. We also recommend that teachers participate in regular upgrading workshops to bring them up to date in teaching techniques and on current youth issues.**

7 - Students have expressed the need for greater availability of guidance counselling and counselling services in general. The ages between 15 and 24 are a time of great intellectual and emotional change. Uncertainty about the future, great pressures to define their career goals, the struggle to develop individuality in the face of peer pressure to conform,
and problems arising from strained family relationships can often lead to emotional problems such as depression and suicide, alcohol and drug abuse, and a loss of self-esteem. The availability of good counselling is a pressing need. **We recommend that the Department of Education in cooperation with all school districts reevaluate current counselling services and make the necessary changes to insure that comprehensive services and up to date information are readily available to all students.**

8 - In many anglophone school districts where we met with groups of students there was great dissatisfaction voiced over French second language education. This centered on both teacher qualification and on curriculum content. Many students expressed their frustration at being taught by teachers who were grappling with the language themselves and

their disappointment over the low level of speaking skills and comprehension that they acquired during the course of their studies. The Department of Education has announced an extensive review of curriculum, including that for second language education. **We recommend that second language education programs not only be reviewed, particularly those for French as a second language, but that proficiency levels for teachers be strictly regulated.**

9 - The suspension policy in most schools in the province currently consists of having a student removed from school premises for a designated amount of time. Many of the youth we consulted with were of the belief that this does not often lead to a change in behaviour or motivation but is viewed as a holiday and enjoyed as such. **The idea of an "in-house" suspension program which would see a student separated from the rest of the student population, but kept within the school and required to continue his or her studies under special supervision would be an improvement to the existing system. We recommend that such a program or policy be standardized and instated across the province.**

10 - An issue raised in many areas of the province is that of overcrowding on school buses. It is not unusual to see three students on a seat designed for two people and or standees at the back of the bus. Students are concerned with the possible threat to their safety. **We recommend that legislation be passed requiring that seat belt use become mandatory on school buses, imposing a limit of two passengers per seat and prohibiting standees.**

11 - During the tour, many young people in the province voiced concerns about the need for better education on nutrition and stricter controls over the foods offered in the school.

We recommend that school cafeterias be prohibited from serving, on a daily basis, deep fried foods and high calorie/low nutrition foods. These could be offered occasionally as a supplement to a well balanced menu.

12 - Youth from multicultural groups expressed their concern regarding the amount of discrimination and prejudice that continues to exist in our society. Youth is a period of growth, learning and self-realization; it is during these years that many of our opinions and attitudes about ourselves and our world are shaped. **We recommend that the high school curriculum be revised to include more emphasis on the history of our native peoples, the role of women in New Brunswick history, and on our multicultural heritage to promote greater understanding and tolerance among our peoples. We also recommend that workshops be provided to the province's teachers to help them better understand the needs and differences of multicultural youth.**

13 - During the provincial tour, N. B. Community College students from many parts of the province made presentations to the Council. One of the three main points raised during each of these presentations was the need for affordable day-care facilities on college premises for single parents attending or planning to attend courses. A service of this kind could greatly relieve some of the burdens of pursuing studies while raising a family. Assisting single parents to improve their marketability can only reduce their dependance on income assistance. It must be noted that a similar need exists in the province's universities. **We recommend that the integration of day-care services into post-secondary education facilities be studied and an action plan developed.**

14 - Community College student representatives voiced their dissatisfaction concerning their lack of input in the evaluation of their instructors. Like high school students, they feel they have an important contribution to make in the assessment of their teachers. **We recommend that a system for gathering and utilizing student input in instructor evaluations be developed and implemented throughout the community college system.**

15 - Community College student union representatives from throughout the province expressed the need for a one-week mid-winter break to be included in their school year calendar. Full-time studies pose heavy demands and the need for a period of rest in mid-winter to improve morale and provide uninterrupted study time before spring exams has been recognized by the Department of Education and by almost all post-secondary institutions in the province. However, the Community College system does not provide for such a break. **We recommend that the Department of Advanced Education and Training include a one week break in February or March of the Community College calendar to allow students a period of rest and study.**

ALCOHOL AND DRUGS

16 - Alcohol and drug use is often the result of boredom, a panacea for the lack of recreational programs and facilities for young people. Youth need a place where they can gather, become involved and informed and where they can participate in activities. Accessible counselling services on career options and on personal problems are also in demand. A non-alcoholic Youth House offering a variety of services and activities, at all times accessible, particularly evenings and weekends, would be an ideal way to answer these needs. **We recommend that the provincial**

government work in conjunction with all levels of government to assist young people in the creation of Youth Houses (Maisons de jeunes) in both small and large communities across the province.

17 - A second major cause of drug and alcohol use among youth is peer pressure. Peer counselling and education programs are proving to be extremely effective in dealing with many different types of problems in both Canada and abroad. **We recommend that funds be made available for continued research and development of peer counselling and education programs and to sustain those programs already demonstrating their success in provincial schools and post-secondary institutions.**

18 - An observation heard over and over in the high schools we visited was the ease with which drug pushers continue to ply their trade within the school. **We recommend that a standardized program of cooperation involving students, teachers, parents and local police forces be developed to eradicate drugs in New Brunswick schools.**

19 - Although the causes and circumstances surrounding substance abuse by young people can differ quite sharply from those of older people, there is currently no youth specific program for treatment and counselling used throughout the province. **We recommend that a program for treatment and counselling of alcohol and drug addiction be designed and implemented to meet the particular needs of youth 15-24.**

HEALTH

20 - Although smoking among young people is on the decline, statistics show that it continues to be a matter for concern, particularly with regards to young women. We must

continue to make young people aware of the health risks of tobacco use. **We recommend that programs and promotional campaigns to discourage smoking and the use of tobacco products receive increased support from the government.**

21 - Young people having left home either because of difficult family situations, alcohol or drug problems, sexual or physical abuse, or for other reasons, often find themselves with no place to go, unaware of the services that might be available to them. Those 16 to 18 years of age and not under the care of the Minister of Health and Community Services prior to their 16th birthday are not provided for under the Family Services Act. The unfortunate result of this is that these young people are often left to their own resources and fall through the cracks of the system. In desperate circumstances, a youth may turn to prostitution and other forms of exploitation and illegal activities to survive. **We recommend that amendments be brought to the Family Services Act to include provisions for youth 16-18 years of age and that the appropriate services be created to adequately provide for this group.**

GENERAL

22 - Youth strongly feel the need to be involved in decision making on matters of concern to them. **We recommend that government promote the appointment of youth to serve on interdepartmental committees, hiring boards, school boards, municipal councils, advisory committees and councils, and other decision making bodies, particularly with respect to matters such as educational reform, employment strategies, social programs, and recreation programs.**

23 - **Native youth in New Brunswick face particular hardships; they suffer higher unemployment rates, greater substance**

abuse problems and often, a lower standard of living than do other sectors of our population. Solutions must be found to these problems. We recognize the difficulties presented by the complex division of powers and responsibilities between provincial/federal and band governments but we urge the New Brunswick government to undertake to assist in the development and implementation of programs to alleviate the severity of the situation.

ITINERARY

The following is a listing of the dates and locations of each meeting. Media interviews and some private consultations are not included in the listing.

Monday, March 14, 1988

Dalhousie Regional High (Dalhousie)

Campbellton Recreation Department (Campbellton)

Public meeting, N. B. Community College (Campbellton)

Tuesday, March 15, 1988

Bathurst High (Bathurst)

École Secondaire Népisiguit

Public meeting, Bathurst Recreation Dept. Sports Chalet (Bathurst)

Wednesday, March 16, 1988

École Secondaire W.-Arthur-Losier (Tracadie)

École Secondaire Louis-Mailloux (Caraquet)

Public meeting, Centre Universitaire de Shippagan (Shippagan)

Thursday, March 17, 1988

James M. Hill Memorial High School (Chatham)

École Polyvalente Clément-Cormier (Bouctouche) (with representation from Bonar Law High - Rexton)

École Secondaire Mrg.-Marcel-François-Richard (St.-Louis-de-Kent)

Public meeting, Miramichi Valley High (Newcastle)

Friday, March 18, 1988

École Secondaire Louis-J.-Robichaud (Shédiac)

Moncton High (Moncton)

Public meeting, Université de Moncton, CEPS (Moncton)

Monday, March 21, 1988

Saint John High (Saint John)

Public meeting, Saint John Regional Library (Saint John)

Tuesday, March 22, 1988

Human Development Council (Saint John)

Kennebacasis Valley High (Quispamsis)

Fundy High (St. George)

Public meeting, Royal Canadian Legion (St. Stephen)

Wednesday, March 23, 1988

St-Stephen High (St. Stephen)

Woodstock High School (Woodstock)

Public meeting, N. B. Community College (Woodstock)

Thursday, March 24, 1988

Tobique Valley High (Plaster Rock)

John Caldwell High School (Grand Falls)

Brenda Boudreau, Teen Center (Perth-Andover)

Public meeting, Village Council Chambers (Perth-Andover)

Friday, March 25, 1988

Polyvalente Thomas-Albert (Grand Falls)

Cité-des-jeunes-A.-M.-Sormany (Edmundston)

Public meeting, Centre des congrès, Howard Johnson (Edmundston)

Monday, March 28, 1988

Fredericton High School (Fredericton)

Public meeting, Fredericton High School, room C54 (Fredericton)

YOUTH COUNCIL OF NEW BRUNSWICK

CONSEIL DE LA JEUNESSE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

EN MOUVEMENT

Rapport sur les réunions tenues dans le cadre de la tournée provinciale en mars 1988.

Août 1988

P.O. Box/C.P. 6000 FREDERICTON N•B E3B 5H1 (506) 453-3271

CCY 880v4

TABLE DES MATIÈRES

	Page
PRÉFACE	3
QUELQUES COMMENTAIRES	4
INTRODUCTION	5
MÉTHODOLOGIE	8
PRÉOCCUPATIONS DES JEUNES:	
EMPLOI	10
LOISIRS	14
ÉDUCATION	17
SANTÉ/ALCOOL ET DROGUE	24
JUSTICE	27
PRÉOCCUPATIONS GÉNÉRALES	28
CONCLUSION	31
RECOMMANDATIONS	32
ANNEXE: ITINÉRAIRE	45

PRÉFACE

Créé en 1987, le Conseil de la Jeunesse du Nouveau-Brunswick est un organe consultatif au service du gouvernement et du public et orienté vers les préoccupations de la jeunesse. Le Conseil est un organisme non partisan composé de 15 jeunes Néo-Brunswickois âgés de 15 à 24 ans, choisis pour représenter toutes les régions de la province, les deux groupes linguistiques officiels, les agences représentant la jeunesse et, dans la mesure du possible, les minorités sociales, culturelles et visibles.

Le Conseil de la Jeunesse assure une liaison directe entre la jeunesse et le Premier ministre; effectue des travaux de recherche et de consultation; rend publiques les questions importantes; reçoit des pétitions et suggestions; et publie des rapports, des études et des recommandations.

Grâce au Conseil de la Jeunesse du Nouveau-Brunswick, tous les jeunes de la province ont l'occasion d'exprimer leurs opinions, besoins et préoccupations.

QUELQUES COMMENTAIRES RECUEILLIS LORS DES RÉUNIONS:

"Je suis content que quelqu'un écoute enfin les jeunes."
Un étudiant, Woodstock

"Les adultes nous disent que nous sommes le futur, alors donnez-nous la chance de savoir la réalité."
Un étudiant, St.-Ignace

"Quand le ministère de l'Éducation a solicité des mémoires concernant les changements proposés au programme scolaire ils ont demandé aux: "enseignants, parents, travailleurs sociaux, et éducateurs". Et puis les étudiants?"
Un étudiant, Saint John

"J'ai vraiment apprécié cette assemblée car j'ai pu entendre les points de vue de non seulement les francophones mais aussi des anglophones. J'ai découvert que nos problèmes ne sont pas très différents."
Un étudiant, Newcastle

"Si on bois, c'est qu'il n'y a rien d'autre d'intéressant à faire."
Un étudiant, Richibouctou

"C'est le temps qu'on permette aux jeunes de s'exprimer et de préparer leurs activités. Les jeunes ont leur place et c'est à nous de les aider à la prendre."
Professionnel travaillant avec des jeunes, Moncton

INTRODUCTION

L'année écoulée, 1987-1988, a été la première année d'existence du Conseil de la Jeunesse du Nouveau-Brunswick. Le Conseil a décidé qu'il lui faudrait encore s'acquitter de plusieurs tâches avant de pouvoir recommander certaines mesures au gouvernement au nom des jeunes de la province. C'est en gardant ceci à l'esprit que le Conseil s'est fixé comme priorités pour 1987-88 de promouvoir son mandat auprès des jeunes du Nouveau-Brunswick, de définir leurs besoins et leurs préoccupations, et d'établir un lien avec les jeunes, les organisations pour la jeunesse et les organismes au service de la jeunesse.

Préalablement à des études plus détaillées et formelles visant des préoccupations précises, le Conseil voulait connaître les impressions des jeunes sur les principaux problèmes auxquels ils doivent faire face et sur les services et programmes qu'ils voudraient voir mettre en place. Il a décidé que la meilleure façon d'atteindre cet objectif était de rencontrer les jeunes directement, dans leur région, et de discuter avec eux de manière ouverte et informelle.

Les représentants du Conseil ont été reçus avec enthousiasme par les jeunes et les personnes intéressées aux jeunes dans les 11 régions de la province visitées: cet effort de consultation a été bien accueilli. Pour beaucoup d'entre eux, c'était leur première occasion de participer dans des discussions au niveau provincial. Toutefois, étant donné les contraintes temporelles de l'organisation de la tournée imposées par les congés scolaires, les examens du printemps et la fin de l'année scolaire ainsi que la difficulté d'atteindre les jeunes qui ne sont pas dans le système scolaire, la majorité des jeunes à qui nous avons parlé avaient entre 15 et 20 ans. Un petit pourcentage seulement

des jeunes difficiles à atteindre et ceux âgés de plus de 20 ans étaient présents aux réunions publiques et privées. Il comprenait des jeunes de revenu modeste, des jeunes qui ont quitté l'école, les sans-emploi, des jeunes plus âgés qui ne sont pas membres d'organisations et qui ne participent pas à des activités de groupes, ceux qui ne poursuivent pas d'études secondaires, les délinquants, les immigrants et les handicapés. Bien que peu de ces jeunes aient été présents, la plupart d'entre eux étaient représentés par des dispensateurs de services conscients des problèmes auxquels ils sont confrontés. Atteindre et servir ces jeunes est un défi que le Conseil reconnaît et auquel il continue de s'attaquer.

Nous savions que le chômage serait sans doute un sujet brûlant et les premières recherches indiquaient que certains besoins dans le domaine de l'instruction et des loisirs apparaîtraient également mais nous voulions le confirmer avec les jeunes eux-mêmes. Ce que nous avons découvert c'est que, bien qu'ils souffrent en tant que groupe d'un taux de chômage élevé, et qu'un de leurs soucis les plus importants soit de trouver un emploi leur offrant un avenir sûr, ils éprouvent de façon aussi urgente le besoin d'activités et de programmes récréatifs orientés exclusivement vers le groupe des 15-24 ans et le besoin d'être informés et consultés sur les problèmes et questions qui les concernent. Autres questions soulevées touchaient sur les services d'orientation mis à leur disposition, la réforme de l'enseignement et l'évaluation des professeurs, et ils ont indiqué qu'ils souhaitent avoir accès à un service d'information qui les renseignerait sur les services et programmes déjà mis à leur disposition.

Le présent rapport rend compte des discussions que nous avons eues sur ces sujets et d'autres. Ce n'est pas une étude exhaustive mais elle représente avec toute la précision possible

les différents points de vue et opinions des étudiants, des représentants des organismes, des dispensateurs de services et des personnes intéressées avec qui nous avons été en contact au cours de notre première tournée provinciale.

MÉTHODOLOGIE

Des trousses d'information comprenant un texte de départ, une description du Conseil et de son mandat, un itinéraire de la tournée et une lettre d'invitation ont été envoyées aux conseils d'étudiants et au bureau administratif de toutes les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick, aux institutions post-secondaires, publiques et privées, et aux autres organisations et organismes au service de la jeunesse. En tout, plus de 600 trousses ont été envoyées. Nous avons décidé de consulter les ministères séparément de la tournée étant donné la complexité de leur organisation et de leurs services.

Le Conseil a tenu des réunions publiques le soir dans 11 villes et cités de différentes régions de la province: Campbellton, Bathurst, Shippagan, Newcastle, Moncton, Saint John, St.-Stephen, Woodstock, Perth-Andover, Edmundston et Fredericton. Des réunions privées avec des groupes représentant les écoles, avec les organismes et avec des individus concernés avaient également lieu dans d'autres municipalités dans le courant de la journée. En tout, les représentants du Conseil ont rencontré plus de 800 personnes.

Avant les réunions régionales, des avis ont été placés dans les journaux provinciaux et régionaux et nous avons contacté par téléphone les personnes dont les noms figuraient sur les listes d'adresses pour leur rappeler la réunion et pour répondre à leurs questions. Nous avons aussi contacté les députés par téléphone avant chaque réunion et nous les avons invités à écouter les commentaires de leurs électeurs sur les problèmes de la jeunesse.

Nous avons tenu une seconde série de réunions privées avec les étudiants des écoles secondaires pour éviter la possibilité qu'ils seraient trop intimidés pour participer aux réunions

publiques. En fonction des contraintes temporelles dues au voyage, un rendez-vous était fixé pendant la journée, au cours duquel les représentants du Conseil pouvaient rencontrer un petit nombre d'étudiants provenant de deux à quatre écoles. Nous avons demandé aux représentants des conseils d'étudiants de former un groupe représentant tous les aspects de la population de l'école, c'est-à-dire les étudiants intégrés et non intégrés, les étudiants des ethnies minoritaires, les handicapés, les étudiants d'orientation académique et d'orientation professionnelle... Les réunions avec ces groupes duraient en moyenne entre une heure et une heure et demie.

Pour lancer la discussion, on demandait aux étudiants ce qu'ils feraient s'ils pouvaient apporter des changements dans l'un des six domaines où le Conseil avait décelé des problèmes: l'enseignement, l'emploi, les loisirs, l'alcool et les drogues, la santé et la justice. On leur demandait aussi leurs recommandations dans d'autres domaines. Les discussions qui avaient lieu le soir se déroulaient en gros de la même façon. Lors des réunions publiques, on divisait souvent les participants en deux groupes pour permettre une discussion en anglais et une en français. Une session plénière avait lieu à la fin de la soirée pour partager les idées et commentaires suscités lors des discussions.

PRÉOCCUPATIONS DES JEUNES

EMPLOI

D'après des chiffres récents publiés par Statistique Canada le taux de chômage des jeunes au Nouveau-Brunswick est à peu près le double de ce qu'il est pour les autres groupes d'âge. Cette tendance se maintient depuis plusieurs années.

Comme on l'a fait remarquer précédemment, le manque d'emplois constitue avec les loisirs la préoccupation principale des jeunes de la province qui ont assisté à nos réunions. Les préoccupations particulières dans le domaine de l'emploi varient suivant le groupe d'âge, région, niveau d'instruction, et niveaux social et économique.

Les étudiants des écoles secondaires ont soulevé plusieurs questions. En tout premier lieu, ils ont indiqué les difficultés qu'ils ont à trouver des emplois d'été parce que les employeurs accordent la préférence aux étudiants universitaires et aux autres étudiants de niveau post-secondaire. Ceci limite l'expérience de travail dont ils auront besoin pour se lancer sur le marché et limite également les possibilités de ceux qui envisagent de poursuivre des études post-secondaires d'économiser de l'argent en vue de financer leurs études. Les jeunes qui sont encore à l'école secondaire souhaiteraient la création de programmes d'emplois d'été visant particulièrement le groupe des 16-19 ans qui les aideraient à acquérir certaines qualifications et une certaine expérience du travail.

Les étudiants des écoles secondaires estiment également qu'ils ne sont pas bien préparés à leur entrée sur le marché du travail. Ceci est particulièrement vrai pour ceux qui n'envisagent pas de continuer leurs études ou d'acquérir une

formation supplémentaire. La transition de l'école au travail peut être difficile mais elle s'aggrave actuellement du fait du manque d'emplois accessibles à la jeunesse d'aujourd'hui. Les étudiants ont indiqué la nécessité d'un enseignement qui leur apprenne à présenter un curriculum vitae, qui leur apprenne quelles techniques utiliser pour trouver un emploi et se présenter à une entrevue, qui leur apprenne comment gérer leurs finances personnelles, et les informe de ce que doit savoir un consommateur, des droits que leur accorde la loi, des services qui existent et de la manière d'y avoir accès. Ces renseignements pourraient leur être d'une grand utilité dans la recherche d'un emploi.

Étant donné la nécessité croissante, pour le monde du travail, d'entreprendre une formation supplémentaire ou des études, il est de plus en plus important d'encourager tous les étudiants à s'armer d'une formation supplémentaire. À l'heure actuelle, à cause de nombreux facteurs mais surtout à cause d'un manque de temps, de ressources et/ou d'intérêt, la majorité des conseillers en orientation se limitent à fournir des informations générales sur les universités et les collèges. Peu de counselling personnel ou en situation de crise est disponible aux étudiants. Des décisions importantes portant sur de tels sujets que laisser l'école, poursuivre ses études, entrer sur le marché du travail après le secondaire, sont souvent prises par un étudiants sans les conseils de ses professeurs ou des conseillers. Un tel niveau de service ne répond pas aux besoins de la plupart des étudiants. Les jeunes avec qui nous avons parlé étaient découragés du système. Les plaintes allaient de la période d'attente pour voir un conseiller aux stéréotypes affichés aux "bons" et "mauvais" étudiants; on se penche rarement à découvrir ou à discuter des intérêts personnels ou talents cachés des étudiants.

Les étudiants qui décident de ne pas poursuivre d'études trouvent difficile obtenir des renseignements ou de conseils d'orientation sur des carrières/emploi qui pourraient exister pour eux. Pourtant, ce sont précisément ces étudiants qui ont le plus besoin de counselling et des encouragements à acquérir une formation qui augmenterait leurs chances de trouver un emploi. Des séminaires et des activités d'exploration pourraient s'avérer utiles pour sensibiliser les étudiants de l'école secondaire au marché de l'emploi, à l'importance de leur instruction et aux services que peuvent offrir les conseillers en orientation. La demande et le besoin existe pour un service d'orientation élargi.

Ce qui est intéressant pour les employeurs, les parents et les enseignants, c'est ce que les jeunes attendent du travail. Bon nombre d'entre eux croient pouvoir trouver mieux qu'un emploi au premier échelon en sortant du secondaire tandis que d'autres pensent devoir laisser la province pour trouver un emploi. Beaucoup nourissent de grands espoirs au regard des salaires qu'ils pourront gagner. Enfin, bien des étudiants au niveau secondaire cherchent déjà des emplois d'été qui seraient importants et en rapport avec leur choix de carrière, à salaires peu réalistes, et croient que de tels emploi devraient êtres disponibles. Ces attitudes reflètent peu-être mieux le monde du travail qu'envisageaient leurs parents que la réalité actuelle. Un cours ou un module destiné à les informer de la réalité et à rendre leurs attentes plus raisonnables pourrait être utile aux employeurs comme aux jeunes.

Des programmes de formation par l'emploi à l'intention de ceux qui sont déjà sur le marché du travail mais qui n'ont pas d'emploi offrent souvent le coup de pouce nécessaire pour trouver et garder un emploi permanent. Cependant, quelques jeunes ayant participé à ces programmes nous ont raconté des expériences

personnelles où ils ont été exploité. Au lieu de recevoir formation et expérience, comme on le leur avait promis, en acquérant un nouveau savoir-faire, certains ont été utilisés sur les lieux de travail pour effectuer des tâches de concierge et d'autres travaux sans rapport avec l'emploi promis, ou ne demandant aucune qualification. Les quelque cas portés à notre attention au cours de la tournée pourraient indiquer la nécessité d'une meilleure surveillance et de contrôles plus fréquents des employeurs et des participants à ces programmes.

Nous avons aussi rencontré des jeunes au chômage cherchant à améliorer leur compétences pour augmenter leurs chances de trouver un emploi contrariés dans leurs efforts par les critères de sélection de certains programmes. Pour beaucoup, la perte des prestations de chômage qu'entraîne leur participation à une formation, à un cours dans une université ou un collège (les conditions exactes dépendent de la durée du cours et d'autres facteurs) signifie qu'ils ne peuvent plus subvenir à leurs besoins et/ou à ceux de leur famille. Certains cours où les participants reçoivent une indemnité d'assurance chômage pendant la période d'études exigent que les candidats soient sans emploi pour une période durant de jusqu'à 24 semaines. Ceci était une source de frustration pour ceux qui auraient aimé suivre le cour mais qui ne pouvaient pas subsister sur des prestations d'assurance chômage pour si longtemps et devaient continuer à travailler dans des emplois à faible revenu. Les directives pour tous les programmes fédéraux et provinciaux de ce genre doivent être plus souples et l'admissibilité des candidats doit être évaluée cas par cas pour éviter ce genre de cercle vicieux.

La recherche d'un emploi est particulièrement difficile pour les jeunes des régions de la province qui ne disposent que d'industries saisonnières comme la pêche et l'agriculture ou qui souffrent d'un taux de chômage élevé. Les obstacles auxquels ils

se heurtent lorsqu'ils cherchent un emploi et qu'ils veulent le garder, multipliés par leur manque d'expérience et un marché du travail hautement concurrentiel, se trouvent encore aggravés par leur manque d'ancienneté par rapport à ceux qu'on engage et qu'on licencie. Les jeunes ont indiqué qu'ils étaient prêts à travailler, qu'ils voulaient travailler mais qu'ils craignaient de devoir quitter leur région ou la province pour trouver du travail.

LOISIRS

Les loisirs sont une des premières priorités des jeunes au Nouveau-Brunswick. Le problème, de manière accablante est décrit dans les mêmes termes d'une région à l'autre et d'un groupe à l'autre: "Il n'y a rien à faire et n'ul part à aller." Et on ajoute inévitablement: "On boit et on prend de la drogue parce qu'on n'a rien de mieux à faire."

Les jeunes du groupe 19 ans et plus semblaient légèrement moins concernés surtout parce qu'ils ont l'âge légal pour boire et qu'ils peuvent au moins aller au clubs, mais ils ont indiqué qu'ils souhaitent autre chose. Ceux qui ont moins de 19 ans ne peuvent pas faire grand-chose en dehors des activités de l'école qui elles-mêmes sont surtout centrées sur les sports et ne répondent pas aux besoins d'un gros poucentage des jeunes. Et ces activités dépendent dans une très large mesure du travail bénévole des enseignants. Les étudiants ont exprimé leur reconnaissance pour les efforts des enseignants qui y participent mais ils ont indiqué qu'on ne trouve pas chez les enseignants le même intérêt d'une école à l'autre ou même d'une année à l'autre. Ils ont souligné l'importance de ce soutien de la part des adultes même dans les activités organisées par les jeunes, par exemple, le fait de pouvoir disposer d'installations scolaires ou

municipales, le fait de pouvoir faire des voyages en dehors de leur localité, des activités encadrées, etc.

Les bénévoles ont toujours joué, et continueront de jouer, un rôle important dans les loisirs. Une étude récente sur les jeunes du grand Moncton effectuée par le département des Loisirs et des Parcs de la ville a montré que 24% seulement des jeunes de 12 à 19 ans dans cette zone offrent leur temps bénévolement à des organisations et à des clubs. Des statistiques pour le pays montrent que 20% des jeunes de 15-24 ans font du bénévolat, le pourcentage le plus bas pour tous groupes d'âge autre que ceux de plus de 65 ans. Ces résultats sont probablement très représentatifs de la province en général et indiquent un urgent besoin d'encourager le bénévolat. Des consultants rénumérés répartis dans toute la province qui pourraient s'attacher à promouvoir le leadership et les avantages du bénévolat, qui pourraient offrir aux bénévoles formation et ressources, permettraient peut-être d'accroître la participation et de développer des activités de loisirs pour les jeunes. Des programmes semblables dans les écoles permettraient peut-être d'accroître le nombre des bénévoles dans l'avenir.

Ce que les jeunes et ceux qui travaillent sur le terrain nous ont dit au cours de notre tournée, c'est qu'il y a nettement moins de programmes pour les jeunes de 15 à 24 ans que pour les autres groupes d'âge. Différentes explications ont été avancées. Selon une des explications, ils forment un groupe plus difficile, ils présentent un défi plus important parce qu'ils ont soif de quelque chose de neuf et d'excitant. Des commentaires d'adultes présents aux réunions publiques donnent à penser que les jeunes ne veulent pas s'engager ou participer à des activités organisées. Les discussions que nous avons eues avec les jeunes semblent indiquer que cette impression est fausse. La question a été débattue avec force à Edmundston et il s'est dégagé de la

discussion que les adultes ne programment pas d'activités en fonction des intérêts des jeunes. Il faut offrir aux jeunes des activités qui leur plaisent. On peut aussi étudier les activités qui sont offertes pour déterminer pourquoi elles n'accrochent pas et comment on pourrait les rendre plus attirantes. Il existe des ressources à jour sur la programmation d'activités pour les jeunes et elles pourraient être mises à profit pour créer ce genre d'activités. En faisant participer les jeunes sur place à la création et à la mise en oeuvre de ces programmes, on pourrait aussi assurer un meilleur taux de participation. Une bonne promotion est aussi un facteur important.

Ce que les jeunes que nous avons rencontrés souhaitent le plus, c'est un endroit où ils peuvent rencontrer leurs amis, s'attarder, participer à des activités «Pas rien que des sports!», écouter de la musique et danser ou obtenir renseignements et orientation. L'idée d'une Maison de Jeunes, d'un Centre pour la Jeunesse, où on ne consommerait pas d'alcool, est une solution possible qui a été souvent proposée. Beaucoup avaient entendu parler de maisons existantes ou d'autres en projet dans d'autres municipalités ou bien avaient pensé organiser quelque chose de semblable. Cette idée n'est pas neuve. Ce genre d'institution est apparue dans la France d'après-guerre et existe dans de nombreuses régions du Québec et dans d'autres provinces. Une coopération intergouvernementale à tous les niveaux pourrait être utile au développement des idées, à la réalisation des études de faisabilité, à la recherche de personnes ressources et au financement des centres pour les jeunes. Toute fois, il y avait généralement accord sur le fait que l'administration de ces institutions devrait, pour réussir, se situer au niveau local et s'appuyer sur la participation des jeunes.

Il existe d'autres solutions plus immédiates; le ministère de l'Éducation a cependant établi une politique sur l'usage des installations scolaires qui vise à favoriser la coopération entre municipalités et districts scolaires. Comme l'usage des installations implique des frais, les jeunes peuvent difficilement se passer du soutien et de la coopération des municipalités. Grâce à une initiative de groupe où interviendraient toutes ces parties, on pourrait fournir aux municipalités qui ne les ont pas les installations dont elles ont besoin. Encore une fois, il faut promouvoir et encourager la programmation d'activités pour les jeunes au niveau local à travers la province.

ÉDUCATION

Le secteur de l'enseignement fait l'objet de nombreuses questions mais aucune n'a été exprimée avec plus de force que le besoin d'être consulté sur la réforme de l'enseignement et l'évaluation des enseignants. L'impression des étudiants est que, alors qu'on s'attend à ce qu'ils prennent de nouvelles responsabilités dans de nombreux secteurs de leur vie, à l'école, on cherchait rarement leur avis. Ils n'ont pas été expressément consultés et en général on ne leur a rien expliqué de façon organisée ou globale en ce qui concerne la réforme de l'enseignement. La grosse majorité des étudiants du secondaire à qui nous avons parlé est nettement en faveur des semestres parce qu'ils y voient une solution au curriculum restreint qu'ils doivent maintenant suivre. Il leur semble qu'avec le nouveau système, ils seront mieux en mesure d'explorer d'autres cours et de satisfaire des intérêts différents des cours qu'on leur présente maintenant comme nécessaires s'ils veulent être acceptés par la plupart des universités.

Si le principe des semestres est mis en place de façon égale dans les districts scolaires anglophones et francophones l'année prochaine, il y a une autre recommandation, soutenue avec enthousiasme, qui pourrait être mise en place plus facilement: il s'agit d'un cours obligatoire de préparation à la vie. Beaucoup de jeunes nous ont fait des commentaires sur leur manque de préparation à une vie indépendante et aux connaissances qu'elle suppose: des connaissances de base nécessaires non seulement pour trouver un emploi mais encore pour remplir une déclaration d'impôt; pour savoir où obtenir des renseignements sur les services gouvernementaux; pour connaître ses droits en tant que locataire et consommateur; d'autres domaines: l'éducation sexuelle; la formation de valeurs, les attitudes et la prise de décisions; les réalités du marché de l'emploi et d'autres sujets pertinents. Il leur semble important de suivre un cours de ce genre avant de quitter le système scolaire, à 16 ans selon la loi, donc au secondaire 1er cycle. Ils ont aussi suggéré qu'il faudrait, avant la fin de l'école secondaire, en offrir une deuxième version enrichie offrant des renseignments plus détaillés et des analyses plus approfondies.

La nécessité d'une éducation sexuelle à l'école a été proclamée à de multiples reprises à travers la province. Là où l'éducation sexuelle existe bien, on constate souvent un mécontentement devant le manque d'envergure de ce qui est enseigné ou de la façon de l'enseigner. Les jeunes veulent plus que des explications anatomiques; ils veulent discuter en tout franchise de questions telles que les attitudes envers la sexualité, l'avortement, les stéréotypes dans les rôles sexuels, le SIDA et autres maladies transmises sexuellement, et le contrôle des naissances. Les enseignants doivent être compétents et bien formés pour aborder cette matière afin de bien la communiquer aux étudiants sans gêne et sans préjugés.

L'évaluation des enseignants est une question importante dans tout le Nouveau-Brunswick. Les étudiants sont en général positifs quant au niveau de l'enseignement qu'ils ont reçu, et quant à l'engagement et au dévouement du personnel enseignant. Ils ont néanmoins indiqué leur frustration devant la tâche pratiquement impossible que représente l'élimination de ceux qui ne sont pas compétents ou dont l'attitude envers leur travail et leurs étudiants est moins qu'acceptable. Les enseignants dont les soeurs et les frères aînés ou les amis s'étaient plaints les enseignaient maintenant et les problèmes ne s'étaient pas améliorés. Selon les jeunes, c'est le système d'évaluation actuel qui est à la base du problème. Un contrôle occasionnel de la classe par le principal ou par un autre membre de l'administration de l'école ne peut valablement refléter le fonctionnement d'une classe au jour le jour parce qu'il crée une situation artificielle et parce que les enseignants reçoivent un préavis les informant de l'évaluation. Les étudiants ne sont pas consultés dans l'évaluation des enseignants et souhaitent la création d'un système qui tiendrait compte de leurs commentaires. Ils souhaitent également plus de programmes et d'ateliers de perfectionnement qui permettraient aux enseignants d'améliorer et de mettre à jour leurs compétences, de corriger certaines attitudes, particulièrement envers les étudiants autochtones ou appartenant aux ethnies minoritaires, et qui les informeraient sur les questions actuelles.

L'évaluation des enseignants préoccupe autant les étudiants du post-secondaire que ceux du secondaire. Il n'existe pas, dans les collèges communautaires, de système permettant de tenir compte des commentaires des étudiants et ces commentaires, au niveau universitaire, ont peu d'impact. L'investissement en argent et en énergie qu'ils ont fait en décidant de poursuivre des études et une formation post-secondaire devrait leur donner droit à un expérience de qualité. Cette expérience peut être

marquée par des enseignants dont les connaissances ne sont pas à jour, qui manifestent peu de respect pour les étudiants ou qui, malgré leurs bonnes intentions, sont dépourvus du savoir-faire pédagogique qui permettrait de faire passer la matière enseignée. De même que les étudiants du secondaire, les étudiants des collèges communautaires désirent un système d'évaluation qui accorderait de l'importance à leurs observations.

Les étudiants universitaires recontrent un tout autre problème. Bien qu'ils soient impliqués dans le processus d'évaluation, et par l'administration, et par leur Conseil étudiant, ils voient peu de changements résultant de leurs efforts. On exige aucune forme de certification pédagogique standardisée des professeurs universitaires et bon nombre d'entre eux n'ont aucune formation spécifique en enseignement. Ce qui en résulte est une différence, parfois marquée, entre les compétences pédagogiques des professeurs. Les étudiants doivent souffrir les mauvais comme les bons. L'importance assignée à la recherche et à la publication dans les universités, aux dépends de l'enseignement, n'améliorera pas la situation actuelle. Des méthodes efficaces permettant de recueillir les commentaires des étudiants et d'y donner suite représentent un besoin réel.

L'orientation a aussi été souvent abordée lors de nos réunions. Les étudiants ont l'impression que les services dans ce domaine ne parviennent pas, en général, à satisfaire aux besoins existants. Les services d'orientation sont généralement surchargés et manquent de personnel. Ils ont rarement le temps ou l'envie d'étudier de près les besoins de chaque étudiant et ils préfèrent éviter les questions qui ne se rapportent pas directement à l'enseignement post-secondaire, étant donné le temps et l'engagement que cela implique. Les jeunes à qui nous avons parlé souhaitent des services d'orientation qui couvriraient un champ plus large et incluraient des domaines tels

que: les relations personnelles et familliales, les problèmes de l'alcool et des drogues, l'orientation en situation de crise, un service d'aiguillage et une étude plus approfondie des choix de carrière. L'orientation par les pairs s'avère être un succès dans d'autres provinces et pourrait être une manière idéale d'offrir ce service aux étudiants. Bien que certaines écoles et certains districts aient encouragé l'orientation par les pairs, aucune politique ou programme général sur cette question n'a été mis au point par le ministère de l'Éducation. Un soutien et un personnel ressource devraient être mis à la disposition des conseillers pour les aider à mettre en place un programme et informer les étudiants. L'orientation par les pairs ne pourrait, cependant, satisfaire les besoins de tous les étudiants et il faut former des conseillers, les encourager et leur donner des ressources pour qu'ils jouent un rôle plus actif dans l'école.

Un sujet qui est revenu souvent dans nos discussions dans la plupart des écoles secondaires est celui des méthodes de suspension actuelles. Plusieurs écoles et conseils scolaires ont pris des initiatives et ont essayé de moderniser l'ancien système, où on excluait l'étudiant pour une durée précise, en offrant une forme de suspension "interne". Les étudiants ont applaudi à cette idée car l'ancienne méthode leur semblait ne rien faire ou presque pour résoudre les problèmes de comportement ou les attitudes répréhensibles. Ils aimeraient voir un tel programme standardisé pour toutes les écoles de la province.

Dans de nombreux districts scolaires anglophones où nous avons rencontré des groupes d'étudiants, nous avons constaté un grand mécontentement à propos de l'enseignement du français comme langue seconde. Il tient surtout aux qualifications des enseignants et au contenu du curriculum. Beaucoup d'étudiants ont exprimé leur mécontentement devant le fait qu'ils reçoivent leur enseignement de professeurs qui se débattent eux-mêmes avec

la langue et leur déception devant le niveau élémentaire de l'aptitude à parler et à comprendre qu'ils avaient acquise au cours de leurs études. C'est un domaine où ils voudraient voir des améliorations importantes.

Une autre question qui a été soulevée dans presque toutes les écoles et toutes les municipalités que nous avons visitées est celui de la drogue à l'école. La réaction des étudiants à cette question semblerait indiquer que les drogues sont encore facilement disponibles dans les limites de l'école et que les revendeurs un peu expérimentés ont peu de mal à exercer leur commerce. Des chiffres sur la consommation de drogues dans les écoles secondaires tirés d'une étude conjointe de la Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance du Nouveau-Brunswick et du ministère de l'Éducation, publiée en 1986, justifieraient ces affirmations. D'après les étudiants, ceux qui se font prendre sont généralement des débutants au réseau limité et ils ne représentent qu'un petit pourcentage de la drogue vendue. Extirper la drogue de nos écoles est un défi difficile, mais il fait le relever. Un programme normalisé de coopération mettant en jeu étudiants, enseignants, parents, forces de police, écoles et groupes intéressés pourrait s'avérer utile dans cet effort. Tout étudiant au Nouveau-Brunswick devrait avoir droit à une école sans drogue.

Les jeunes de l'école secondaire veulent également trouver un moyen de sensibiliser leurs parents à ce que sont les réalités de la vie dans les années 80 pour la jeunesse d'aujourd'hui, au fait que les tensions, les défis et les possibilités ont changé. Comme, de plus en plus, ils ont l'impression d'être indépendants et ont besoin de cette indépendance, des conflits peuvent souvent surgir entre parents et jeunes. Les jeunes voudraient encourager la compréhension et la coopération entre eux-mêmes et leurs parents. Ils ont avancé l'idée que des séminaires où se

rencontreraient parents et étudiants, organisés par l'école et qui encourageraient une discussion franche seraient peut-être un moyen d'atteindre ce but. Les enseignants pourraient peut-être aussi bénéficier d'une meilleure communication entre les étudiants et leurs parents si les parents participaient plus à l'instruction de leurs enfants.

Un nombre important d'étudiants a aussi exprimé le souhait d'une meilleure alimentation dans les écoles. Pour beaucoup, le fait qu'une "camelote alimentaire" soit disponible tous les jours dans les cafétérias des écoles est un obstacle, en tout cas pas un encouragement, lorsqu'ils veulent suivre les principes de bonne alimentation qu'on leur enseigne. Nous recommandons qu'on interdise aux cafétérias des écoles de servir, tous les jours, des aliments frits et des aliments à haute teneur en calories et à faible valeur nutritive. Ces aliments pourraient être offerts occasionnellement comme supplément dans un menu bien équilibré.

Les étudiants des collèges communautaires ont soulevé la question des garderies dans le système des collèges communautaires. Un pourcentage important des étudiants ont des personnes à charge. On pourrait soulager énormément les problèmes financiers et les tensions qui gênent les étudiants ou étudiantes qui combinent leurs responsabilités familiales et des études si des garderies subsidiées étaient mises à leur disposition au collège même. On pourrait réclamer aux étudiants ou étudiantes utilisant la garderie des frais proportionnels à leurs ressources. Un programme semblable dans le système universitaire pourrait aussi encourager ceux et celles qui ont le désir et les capacités mais pas les moyens à fréquenter l'université et à obtenir un diplôme.

Enfin, dans le domaine de l'enseignement, nous avons enregistré des préoccupations concernant l'insuffisance des

indemnités pour les coûts du logement et de la nourriture prévues le système actuel de prêt étudiant. Certains ont aussi fait remarquer que les plus méritants sont indûment pénalisés pour leurs talents et leur initiative dans l'évaluation des revenus des étudiants. Dans l'attribution des bourses, toute bourse dépassant 600 $ est considérée comme un revenu. Souvent, les étudiants qui reçoivent plus ne recevront pas de bourse du Nouveau-Brunswick tandis que ceux qui ne se sont pas montrés excellents académiquement en obtiendront. On sentait qu'il existait dans cette politique une certaine injustice; les étudiants supérieurs recevaient moins d'encouragement du gouvernement dans le financement de leurs études secondaires que les étudiants moyens.

SANTÉ/ALCOOL ET DROGUE

Les discussions dans ces deux domaines s'appliquaient à la santé physique et mentale et avaient pour centre la formation, la prévention et l'orientation. Comme domaines où les jeunes veulent de l'aide, il y a le suicide, la dépression, les relations interpersonnelles et familiales, la violence sexuelle, physique ou mentale, les problèmes d'alcool et drogues, les problèmes avec les enseignants ou les difficultés vécues à l'école, les tensions dues à leur indépendance grandissante et l'orientation professionnelle.

L'orientation est une préoccupation urgente, comme l'ont montré les deux sections précédentes sur l'instruction et sur l'emploi. Au cours des réunions, différentes propositions concernant cette préoccupation ont vu le jour, en particulier l'effondrement de la famille nucléaire et de la famille élargie, une société et à des valeurs en changement et les tensions de plus en plus grandes qui s'exercent sur les jeunes. Les jeunes souffrent peut-être de la disparition de certains réseaux de

soutien dans la famille et doivent les chercher ailleurs. Quelles qu'en soient les causes, les jeunes ressentent manifestement le besoin d'une orientation accessible et lorsqu'elle n'est pas disponible à l'école, il arrive souvent qu'ils ne sachent pas où la trouver dans la communauté. Ceci souligne la nécessité de mieux promouvoir auprès des jeunes les services existants et des services tels que le planning familial, les cliniques de santé mentale, les établissements de traitement et de réhabilitation des victimes de l'alcool et des drogues, les centres d'aide aux victimes du viol, etc... et d'améliorer les services d'orientation dans les écoles.

La grossesse chez les jeunes et les grossesses non désirées ont aussi été abordées. Pour beaucoup, les services de soutien offerts actuellement semblent inadéquats ou de qualité inégale à travers la province. Ils souhaitent en fin de compte un système d'orientation et des services de soutien qui seraient disponibles dans tous les cas et où, au départ, on passerait en revue les différentes options et on conseillerait l'intéressée pour déterminer celle qui lui convient le mieux; un soutient financier et moral pour une tranche d'âge plus large en fonction de la situation personnelle (l'aide au revenu prévoit une allocation pour les jeunes mères jusqu'à 19 ans); un enseignement sur la santé et sur les soins à apporter aux enfants; et, pour compléter ces mesures, une formation professionnelle et une allocation pour services de garderie.

Un sujet abordé moins fréquemment que les autres mais qui semble exiger une attention urgente est celui des jeunes sans foyer, des jeunes indépendants. C'est un problème dont les gens sont de plus en plus conscients mais il y a peu de mesures actuellement en place pour le résoudre. Des jeunes quittent leur foyer à cause d'une situation familiale difficile, de problèmes d'alcool ou de drogue, de violence sexuelle ou physique, ou pour

d'autres raisons, et ils n'ont souvent aucun endroit où se réfugier ou bien ne sont pas au courant des services qui leurs sont disponibles. Les dispositions de la Loi sur les services à la famille qui s'adressent aux jeunes de 16 à 18 ans ont été jugées inadéquates par les organismes qui s'occupent de ces jeunes et on a constaté de manière générale un manque d'installations permettant de les accueillir. Des initiatives doivent être prises de concert par tous les niveaux du gouvernement et les dispensateurs d'aide sociale doivent d'attaquer à ce problème.

La consommation d'alcool et de drogue reste une inquiétude. Les jeunes qui ont soulevé cette question ont l'impression que les premiers contacts avec la drogue et l'alcool sont dus à un manque d'information et à une perception mal fondée envers l'usage de ces substances, bien qu'il soit plus difficile d'expliquer leur usage continu. Beaucoup ont approuvé les campagnes d'information contre l'abus des substances telles que celles de la Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance du Nouveau-Brunswick et de Santé et Bien-être social Canada. Il leur semblait important de continuer et de prolonger ces efforts. Les campagnes contre le tabac ont fait l'objet des mêmes commentaires. Pour réduire l'utilisation et l'abus d'alcool et de drogue, les étudiants ont proposé d'améliorer l'information et la sensibilisation à leurs effets négatifs et de continuer à soutenir des programmes comme TED, SADD, ACIV et "finissons sans accident". Ces mesures, jumellées à l'encouragement d'attitudes plus réalistes dans le choix d'un mode de vie et dans le rôle accordé à l'alcool pourraient permettre de résoudre ce problème.

Enfin, une question qui a été soulevée dans presque toutes les municipalités que nous avons visitées est celui de la drogue à l'école. La réaction des étudiants à cette question semblerait

indiquer que les drogues sont encore facilement disponibles dans les limites de l'école et que les revendeurs ont peu de mal à exercer leur commerce. Des chiffres sur la consommation de drogue dans les écoles secondaires tirés d'une étude conjointe de la Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance du Nouveau-Brunswick et du ministère de l'Éducation, publiée en 1986, justifieraient ces affirmations. D'après les étudiants, ceux qui se font prendre sont généralement des débutants au réseau limité et ils ne représentent qu'un petit pourcentage de la drogue vendue. Extirper la drogue de nos écoles est un défi difficile, mais il faut le relever. Un programme normalisé de coopération mettant en jeu étudiants, enseignants, parents, forces de police, écoles et groupes intéressés pourrait s'avérer utile dans cet effort. Tout étudiant au Nouveau-Brunswick devrait avoir droit à une école sans drogue.

JUSTICE

Le domaine de la justice n'a reçu que peu d'attention au cours de notre tournée. Ceci peut être dû à de nombreux facteurs parmi lesquels le fait que les jeunes contrevenants sont exclus de la majorité, la difficulté qu'ont les jeunes à parler publiquement de leurs besoins et de leurs expériences et notre incapacité à communiquer avec eux par les canaux ordinaires. Nous sommes conscients cependant que de nouvelles études s'imposent dans ce domaine et nous voudrions indiquer quelques observations et commentaires récoltés lors des réunions.

Le vandalisme a souvent été attribué à l'ennui et à l'absence d'activités de loisirs constructives et au manque d'intégration, essentiellement comme pour la consommation d'alcool et de drogues. Nous avons parlé de la nécessité des loisirs sous ce titre.

Certains ont aussi exprimé le souhait de voir instaurer une aumônerie interconfessionnelle dans les institutions correctionnelles provinciales. Il leur semblait que ceci pourrait offrir aux jeunes contrevenants le soutien et les alternatives dont ils ont besoin.

On a proposé d'offrir aux jeunes contrevenants libérés des services qui leur permettraient, entre autres, de reconquérir leur amour-propre, d'acquérir certaines compétences et de bénéficier d'un suivi et d'un soutien une fois réintégrés dans la communauté.

PRÉOCCUPATIONS GÉNÉRALES

De nombreuses questions abordées au cours de la tournée ne tombaient pas nettement dans les six catégories de préoccupations établies par le Conseil. Le commentaire le plus souvent entendu au cours de la tournée concernait sans doute le souhait des jeunes de participer aux prises de décision et d'être consultés sur les questions qui les concernent. Leur inexpérience et leur manque de pouvoir politique ont parfois fait d'eux, dans le passé, un groupe passif par rapport au processus politique. Les jeunes, cependant, ont l'impression d'être dans une période de transition et que, de plus en plus, on recherchera leurs opinions et leur participation. Leurs recommandations allaient de la nomination de jeunes à des conseils et à des comités jusqu'à la création de "sièges pour des jeunes" dans les conseils municipaux et les conseils scolaires par exemple, où des jeunes âgés de 15 à 24 ans pourraient être élus.

La tournée a aussi porté à notre attention les problèmes auxquels sont confrontés les jeunes autochtones à l'intérieur comme à l'extérieur des réserves. Pour ces jeunes, bon nombre des problèmes que nous avons abordés dans ce rapport sont plus

compliqués et plus sérieux. Les jeunes autochtones dans leur ensemble souffrent d'un taux de chômage plus élevé, ont des revenus moins élevés, sont plus affectés par l'abus d'alcool et de drogue, et abandonnent les études en plus grand nombre que les autres jeunes de la province. Cette situation intolérable exige des initiatives urgentes. Nous sommes conscients des difficultés que représente la division complexe des pouvoirs et des responsabilités entre les gouvernements provincial, fédéral et celui des bandes mais nous exhortons le gouvernement du Nouveau-Brunswick à participer à la création et à la mise en oeuvre de programmes qui réduiraient la gravité de la situation.

C'est avec éloquence et conviction que les représentants des jeunes des minorités éthniques ont exprimé leur souhait de voir des améliorations dans la situation du multiculturalisme à l'école. Leurs recommandations prévoyaient une formation des enseignants destinée à élargir leur sensibilité au multiculturalisme, une prise de position positive par le choix d'enseignants appartenant aux minorités ethniques, à l'élargissement du contenu multiculturel dans la classe et, pour les jeunes immigrants, un enseignement linguistique approprié à leur âge en compagnie de leurs pairs qui faciliterait leur intégration.

Comme dernière observation nous aimerions souligner que de nombreux jeunes présents aux réunions mais aussi de nombreux adultes à qui nous avons parlé regrettent la dissolution du ministère de la Jeunesse. Comme les programmes visant la jeunesse au niveau provincial manquent, et que la plupart des programmes sont offerts sans distinction aux Néo-Brunswickois quel que soit leur âge, il est souvent difficile pour les jeunes d'avoir accès aux services ou aux programmes dont ils pourraient avoir besoin parce qu'ils ne savent pas vers qui orienter leurs demandes. Ils croyaient que la création d'un bureau ou d'un

ministère de la Jeunesse pourrait peut-être améliorer la situation.

CONCLUSION:

Les jeunes, de manière unanime, ont été heureux qu'un niveau du gouvernement les consulte sur leurs opinions et leurs inquiétudes et ils ont bon espoir que les changements qu'ils souhaitent seront étudiés et qu'on trouvera des moyens de les mettre en oeuvre. Nous espérons que ce rapport offrira aux concepteurs des politiques et des programmes et aux dispensateurs de services un aperçu global des idées actuelles des jeunes sur les services qui leur sont offerts.

On entend souvent dire que les jeunes ne croient plus aux valeurs traditionnelles et se révoltent contre l'autorité. L'impression que nous avons dégagée de nos discussions avec eux est tout à fait à l'opposé. Il semble que la famille, l'honnêteté, le travail, la volonté de contribuer à la communauté aient autant d'importance pour les jeunes aujourd'hui que pour les autres générations. Il est apparu clairement dans nos entretiens avec les jeunes, qu'ils veulent contribuer et participer à la croissance économique de la province et au développement de sa politique sociale. Nous espérons que ce rapport a traduit leur optimisme autant que leurs préoccupations.

Cette tournée de consultation constituait un premier sondage des jeunes de la province et était le premier dans un processus qui continuera lorsque le Conseil de la Jeunesse du Nouveau-Brunswick se mettra à étudier des problèmes et domaines précis.

RECOMMANDATIONS

Les recommandations suivantes figurent sous les rubriques appropriées et non en ordre d'importance.

EMPLOI

1 - Les jeunes de moins de 19 ans ont souvent de la difficulté à se trouver un emploi d'été parce que les employeurs ont une préférence marquée pour les étudiants d'université et autres étudiants fréquentant des établissements d'enseignement postsecondaire. Il se crée ainsi un cercle vicieux du fait que ces jeunes se voient refuser des emplois plus tard parce qu'ils manquent d'expérience. **Nous recommandons que des programmes d'emplois d'été soient créés spécialement pour les jeunes de 16 à 19 ans, pour les aider à acquérir des compétences professionnelles.**

LOISIRS

2 - L'organisation des activités destinés aux jeunes dépend beaucoup de la participation bénévole d'adultes et de jeunes. Il existe présentement des programmes destinés à l'entraînement, au placement et pour reconnaître le travail des bénévoles mais ils ne subviennent pas aux grands besoins qui existent en ce domaine. Il faudrait intensifier le recrutement, la formation et le soutien, si nous voulons constituer une réserve permanente de bénévoles qui pourra répondre à la demande pour des activités de loisir; en

conséquence, **nous recommandons que des coordonnateurs payés soient engagés dans toute la province pour aider à mettre sur pied un programme de recrutement et de soutien des bénévoles.**

3 - Pendant la tournée, nous avons entendu parler partout dans la province du manque de programmation et d'activités pour les jeunes. Ceux-ci ont aussi exprimé un désire pour des activités autres que les sports. **Nous recommandons que les municipalités et le gouvernement provincial coopèrent dans le développement et la programmation d'un plus grand nombre d'activités spécifiques à la jeunesse et que le governement assigne des fonds aux municipalités pour l'embauche de coordonnateurs de programmes pour jeunes.**

ÉDUCATION

4 - Les jeunes qui ont participé aux réunions de la tournée provinciale du Conseil se préoccupent du fait qu'ils n'aient pas été consultés sur la réforme de l'enseignement. La plupart d'entre eux considèrent que le programme actuel d'études générales (ou de préparation à l'université) est trop restrictif et que les élèves qui désirent poursuivre leur études ont peu de choix de cours à option dans leur programme d'études. Nombre d'entre eux ont aussi déclaré qu'il faudrait diminuer la ségrégation entre les élèves des

cours généraux et ceux des cours commerciaux et industriels; selon eux, en effet, cette ségrégation contribue aux préjugés et à la discrimination existant actuellement. Il serait possible d'atténuer le problème en leur donnant la liberté d'essayer diverses orientations et de passer plus facilement des cours généraux aux cours de formation professionnelle. **Nous recommandons que les élèves du secondaire participent aux discussions sur la réforme de l'enseignement et qu'un système bien conçu de division en semestres soit instauré dans toute la province, dans les districts scolaires francophones aussi bien qu'anglophones.**

5 - Les jeunes doivent êtres préparés pour leur entrée sur le marché du travail et pour une vie indépendante de leur parents. **Nous recommandons l'implantation d'un cours obligatoire d'aptitude à la vie quotidienne au secondaire (en conjonction avec le système de semestres), lequel traiterait de questions telles que: la transition de l'école au travail, les techniques de recherche d'emploi, l'alcoolisme et la toxicomanie, l'éducation sexuelle et la planification familiale, l'importance des activités de bien-être et de loisir, les connaissances requises en matière d'achats et de finances, les services et programmes offerts aux jeunes, les droits juridiques et autres sujets pertinents.**

6 - L'évaluation des enseignants est aussi un grand sujet de préoccupation pour les jeunes du Nouveau-Brunswick. Le système d'évaluation actuel consiste à envoyer un membre de l'administration assister à quelques cours donnés par un enseignant. Ce procédé est considéré comme inadéquat parce qu'il crée une situation artificielle; il ne reflète pas ce qui se passe réellement dans la classe quand il n'y a pas d'observateur. Nous recommandons l'établissement au niveau secondaire d'un système assurant que l'évaluation des enseignants tienne compte des opinions des étudiants. **Nous recommandons aussi que les enseignants participent régulièrement à des ateliers de perfectionnement pour se tenir au courant des nouvelles techniques d'enseignement et des questions d'actualité touchant la jeunesse.**

7 - Les élèves ont exprimé le besoin d'avoir davantage de services d'orientation et de conseils d'ordre général. Les jeunes traversent, entre 15 et 24 ans, une période de profond changement intellectuel et émotionnel. Leur incertitude face à l'avenir, les fortes pressions qu'ils ressentent à l'idée de devoir choisir une carrière, la lutte qu'ils doivent mener pour développer leur individualité contre le conformisme imposé par leurs pairs et les problèmes soulevés par la tension dans les rapports familiaux peuvent souvent occasionner des troubles

émotionnels comme la dépression et le suicide, l'alcoolisme et la toxicomanie et la perte de l'estime de soi-même. Il existe un besoin urgent de bons services d'orientation. **Nous recommandons que le ministère de l'Éducation, en collaboration avec tous les districts scolaires, revise les services d'orientation actuels et effectue les modifications voulues pour offrir des services compréhensifs aux élèves et leur donner des renseignements à jour.**

8 - Dans de nombreux districts scolaires anglophones où nous avons rencontré des groupes d'étudiants, nous avons constaté un grand mécontentement à propos de l'enseignement du français comme langue seconde. Il tient surtout aux qualifications des enseignants et au contenu du curriculum. Beaucoup d'étudiants ont exprimé leur mécontentement devant le fait qu'ils reçoivent leur enseignement de professeurs qui se débattent eux-mêmes avec la langue et leur déception devant le niveau élémentaire de l'aptitude à parler et à comprendre qu'ils avaient acquise au cours de leurs études. Le ministère de l'Éducation a annoncé au printemps une révision approfondie du programme scolaire, y compris celui de l'enseignement de la langue seconde. **Nous recommandons que le programme de l'enseignement de la langue seconde, en particulier celui du français langue seconde, soit non**

seulement révisé, mais que les niveaux de compétence des enseignants soient mis en application avec rigueur.

9 - La plupart des écoles de la province ont actuellement une politique de suspension temporaire consistant à renvoyer un élève de l'école pour une période de temps déterminée. Bien des jeunes que nous avons consultés pensent que cette pratique n'apporte pas grand changement dans le comportment ni dans la motivation des élèves, étant donné qu'ils l'envisagent comme une période de vacances agréable. **L'idée d'un programme de suspension "interne", qui séparerait un élève des autres tout en le gardant à l'école et en l'obligeant à continuer d'étudier sous surveillance spéciale, constituerait une amélioration au système actuel. Nous recommandons d'établir les normes d'un programme ou d'une politique de ce genre et de les instaurer dans toutes les écoles de la province.**

10 - La question de la surcharge des autobus scolaires a été mentionnée en bien des endroits de la province. Il n'est pas rare de voir trois passagers assis sur une banquette prévue pour deux personnes et des élèves debout à l'arrière de l'autobus. Les élèves se préoccupent de cet encombrement qui peut être dangereux. **Nous recommandons l'adoption de mesures législatives rendant le port des ceintures de**

sécurité obligatoire dans les autobus scolaires et interdisant d'avoir plus de deux élèves par banquette et des passagers debout.

11 - Au cours de notre tournée, de nombreux jeunes nous ont parlé de la nécessité d'améliorer l'enseignement en matière de nutrition et de contrôler plus strictement les aliments offerts à l'école. **Nous recommandons qu'il soit interdit aux cafétérias scolaires de servir quotidiennement des fritures et des aliments à haute teneur en calories et de faible valeur nutritive. Ces aliments pourraient être offerts occasionnellement comme supplément à un menu bien équilibré.**

12 - Les jeunes appartenant aux groupes multiculturels ont exprimé leurs préoccupations devant l'intensité de la discrimination et des préjugés qui continuent à se manifester dans notre société. La jeunesse est une période de croissance, d'apprentissage et de réalisation de soi-même; c'est pendant cette période que se façonnent bien des opinions et des attitudes vis-à-vis du monde. **Nous recommandons que le programme d'études secondaires soit révisé pour faire une plus grande place à l'histoire de nos autochtones, au rôle des femmes dans l'histoire du Nouveau-Brunswick et à notre patrimoine multiculturel, afin de**

promouvoir la compréhension et la tolérance parmi la population. Nous recommandons aussi la tenue d'ateliers destinés aux enseignants de la province, pour les aider à mieux comprendre les besoins et les différences des jeunes appartenant à d'autres groupes culturels.

13 - Au cours de la tournée provinciale, nous avons recueilli des observations présentées au Conseil par des étudiants de collèges communautaires de nombreux endroits de la province. Un des trois points principaux soulevés dans chacun des exposés était le besoin de garderies dans chacun des collèges à l'intention des parents célibataires qui suivent ou veulent suivre des cours. Un tel service pourrait soulager les fardeaux qu'impose la poursuite des études au même temps que pourvoir aux besoins de sa famille. Aider aux parents célibataires à augmenter leur compétence sur le marché du travail ne peut qu'avoir des répercussions favorables en réduisant leur dépendance sur les services d'aide au revenu. Il faut remarquer que ce même besoin existe aussi dans les universités de la province. **Nous recommandons que "intégration des services de garderie dans les établissements d'enseignement post-secondaire soit étudiée et qu'un plan d'action soit dressé.**

14 - Des étudiants des collèges communautaires ont exprimé leur insatisfaction devant le manque de consultation auprès d'eux dans l'évaluation des enseignants. De même que les étudiants du secondaire, ils pensent pouvoir à faire une contribution importante dans l'évaluation des compétences pédagogiques de leurs professeurs. **Nous recommandons qu'un système soit développé et implanté dans les collèges communautaires afin de recueillir, analyser et utiliser les commentaires des étudiants dans l'évaluation des enseignants.**

15 - Des représentants des conseils étudiants des collèges communautaires de la province ont exprimé le besoin d'un congé d'une semaine pendant l'hiver. Les études à temps plein exigent beaucoup d'effort. Le besoin d'un congé de repos pour améliorer le moral permettant une période ininterrompue d'étude et de préparation aux examens du printemps a été reconnu par le Ministère de l'éducation et par la plupart des établissements d'enseignement post-secondaire de la province. Toutefois, les collèges communautaires n'offrent pas un tel congé. **Nous recommandons que le Ministère de l'enseignement supérieur et de la formation ajoute au programme scolaire des collèges communautaires un congé d'étude et de repos au mois de février ou de mars.**

DROGUES ET ALCOHOL

16 - La consommation d'alcool et de drogues provient souvent de l'ennui et constitue une panacée suppléant au manque de programmes et d'installations de loisirs pour les jeunes. Ceux-ci ont besoin d'un endroit où se réunir, s'intéresser à ce qui se passe, se renseigner et participer aux activités. Ils ont aussi besoin de services d'orientation sur les possibilités de carrières et de conseils sur des problèmes personnels. Une Maison des jeunes, sans boissons alcooliques et offrant une variété de services et d'activités en tout temps, particulièrement le soir et la fin de semaine, serait le moyen idéal de répondre à ces besoins. **Nous recommandons que le gouvernement provincial travail en coopération avec tous les paliers de gouvernement pour aider les jeunes à créer des maisons des jeunes dans toutes les localités de la province, petites et grandes.**

17 - La deuxième grande cause de consommation d'alcool et de drogues chez les jeunes est l'influence exercée sur eux par leurs camarades. À ce sujet, les programmes d'éducation et d'orientation par les "pairs" se sont avérés extrêmement efficaces pour résoudre des problèmes de tout genre, tant au Canada qu'à l'étranger. **Nous recommandons d'accorder des fonds pour la poursuite de la recherche et du développement**

dans le domaine de l'éducation et l'orientation par les "pairs" et pour soutenir les programmes qui ont déjà remporté des succès dans les écoles et les établissements post-secondaires de la province.

18 - Bien que les causes et les circonstances qui entourent l'abus des substances diffèrent très souvent entre jeunes et adultes, il n'existe présentement aucun programme provincial de traitement et de counselling spécifique à la jeunesse. Nous recommandons qu'un programme de traitement et de counselling pour l'alcoolisme et la pharmacodépendance soit développé et implanté qui réponderait aux besoins particuliers des jeunes entre 15 et 24 ans.

19 - Dans les écoles secondaires que nous avons visitées, nous avons entendu à maintes reprises la même remarque sur la facilité avec laquelle les revendeurs de drogues pratiquent leur commerce dans les écoles. **Nous recommandons la création d'un programme normalisé de coopération mettant en jeu étudiants, enseignants, parents, forces de police, écoles et groupes intéressés afin de débarrasser les écoles du Nouveau-Brunswick des revendeurs de drogues.**

SANTÉ

20 - Quoique le nombre de fumeurs ait diminué chez les jeunes, les statistiques montrent que le problème subsiste, particulièrement chez les jeunes filles. Nous devons continuer à renseigner les jeunes sur les dangers que l'usage du tabac représente pour la santé. **Nous recommandons que le gouvernement augmente son appui envers les programmes et les campagnes publicitaires visant à décourager l'usage des produits du tabac.**

21- Des jeunes quittent leur foyer à cause d'une situation familiale difficile, de problèmes d'alcool ou de drogue, de violence sexuelle ou physique, ou pour d'autres raisons, et souvent, ils n'ont aucun endroit où se réfugier ou bien ne sont pas au courant des services qui leurs sont disponibles. Il n'existe pas de dispositions sous la Loi sur les services à la famille pour ceux âgés de 16 à 18 ans qui n'étaient pas sous un régime de protection ou pris en charge par le ministre de la Santé et des Services Communautaires avant leur 16e anniversaire. Malheureusement, ces jeunes sont souvent livrés à leurs propres ressources et peuvent êtres pris au dépourvu. En désepour, ils peuvent finir par se prostituer ou se faire exploiter d'autres façons. Nous recommandons que des amendements soient portés à la Loi sur les services à la famille pour inclure des dispositions pour

les jeunes de 16 à 18 ans et, que les services appropriés soient créés pour répondre aux besoins de ces jeunes.

GÉNÉRAL

22 - Les jeunes ressentent un grand besoin de participer à la prise de décisions, sur les questions qui les préoccupent. **Nous recommandons que le gouvernement encourage la nomination de jeunes aux comités interministériels, aux comités et conseils consultatifs et autres organes de décision, surtout en ce qui concerne des sujets tels que la réforme de l'enseignment, les stratégies d'emploi, les programmes sociaux et les programmes de loisirs.**

23 - **Les jeunes autochtones du Nouveau-Brunswick affrontent des difficultés particulières; ils ont un taux de chômage plus élevé, des problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie plus graves et un niveau de vie souvent inférieur à celui des autres segments de notre population. Il faut trouver des solutions à ces problèmes. Nous sommes conscients des difficultés qu'apporte la division complexe des pouvoirs et responsabilités établie entre le provincial, le fédéral et les conseils de bandes, mais nous demandons instamment au gouvernement du Nouveau-Brunswick d'aider à créer et à mettre en oeuvre des programmes susceptibles de diminuer la gravité de la situation.**

ITINÉRAIRE

On trouvera ci-dessous une liste des localités où ont eu lieu les réunions les dates qu'elles ont eu lieu. Cette liste ne reprend pas les interviews avec les médias et certaines consultations privées.

Lundi 14 mars 1988

Dalhousie Regional High (Dalhousie)
Departement de Loisirs de Campbellton (Campbellton)
Réunion publique, N. B. Community College (Campbellton)

Mardi 15 mars 1988

Bathurst High (Bathurst)
École secondaire Népisiguit
Réunion publique, Recreation Dept. Sports Chalet (Bathurst)

Mercredi 16 mars 1988

École secondaire W.-Arthur-Losier (Tracadie)
École secondaire Louis-Mailloux (Caraquet)
Réunion publique (Centre Universitaire de Shippagan) (Shippagan)

Jeudi 17 mars 1988

James M. Hill Memorial High School (Chatham)

École polyvalente Clément-Cormier (Bouctouche) (avec
représentation de l'école Bonar Law High - Rexton)
École secondaire Mrg.-Marcel-François-Richard (St.-Louis-de-Kent)
Réunion publique, Miramichi Valley High (Newcastle)

Vendredi 18 mars 1988

École secondaire Louis-J.-Robichaud (Shédiac)
Moncton High (Moncton)
Réunion publique, Université de Moncton, CEPS (Moncton)

Lundi 21 mars 1988

Saint John High (Saint John)
Réunions publique, Saint John Regional Library (Saint John)

Mardi 22 mars 1988

Human Development Council (Saint John)
Kennebacasis Valley High (Quispamsis)
Fundy High (St. George)
Réunion publique, Royal Canadian Legion (St. Stephen)

Mercredi 23 mars 1988

St-Stephen High (St. Stephen)
Woodstock High School (Woodstock)
Réunion publique, N. B. Community College (Woodstock)

Jeudi 24 mars 1988

Tobique Valley High (Plaster Rock)

John Caldwell High School (Grand Falls)

Brenda Boudreau, Teen Center (Perth-Andover)

Réunion publique, Salle du conseil (Perth-Andover)

Vendredi 25 mars 1988

Polyvalente Thomas-Albert (Grand Falls)

Cité-des-jeunes-A.-M.-Sormany (Edmundston)

Réunion publique, Centre des congrès, Howard Johnson (Edmundston)

Lundi 28 mars 1988

Fredericton High School (Fredericton)

Réunion publique, Fredericton High School (Fredericton)